

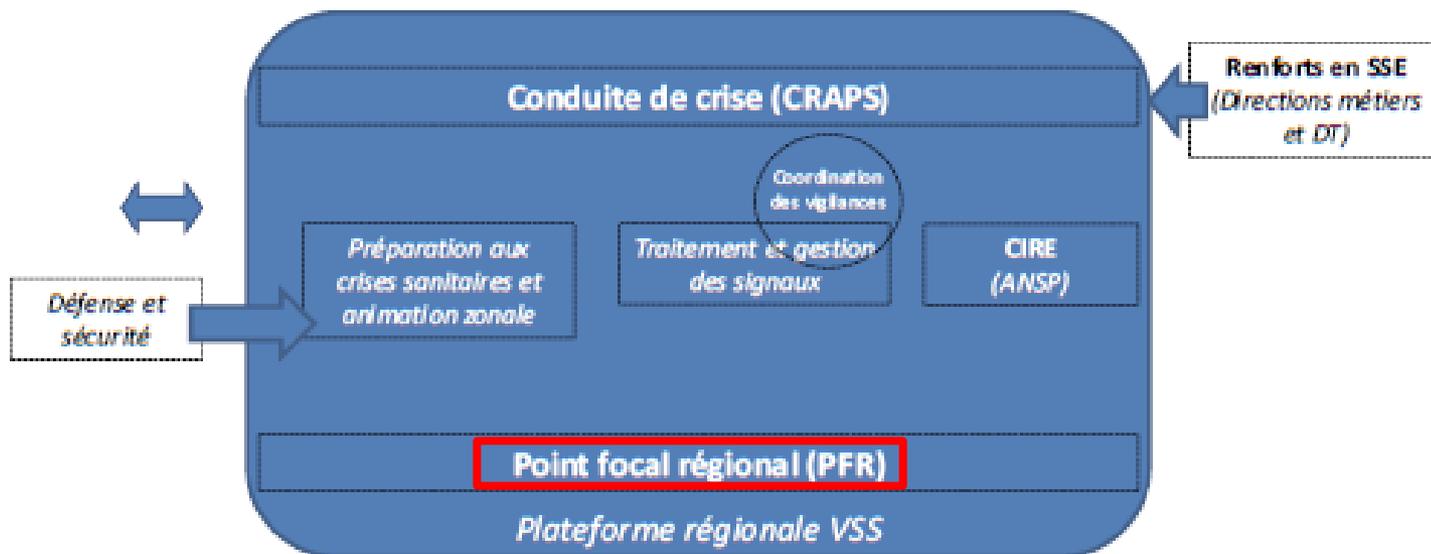
A stylized map of the Grand-Est region in France, colored in a light yellowish-green. The map shows the outlines of the regions: Champagne-Ardenne, Lorraine, and Alsace. Major cities are marked with white dots and labeled: Châlons-en-Champagne, Nancy, Strasbourg, and Mulhouse. The text 'Point Focal Régional et Veille Sanitaire en région Grand-Est' is overlaid on the map in a dark blue, sans-serif font.

Point Focal Régional et Veille Sanitaire en région Grand-Est

Réunion régionale CPIAS Grand Est
Site de Nancy - 2 octobre 2017

Une organisation spécifique de l'ARS

Instruction DGS/DUS/SGMAS/SHFDS no 2016-40 du 22 janvier 2016 relative aux principes d'organisation des missions de **veille et de sécurité sanitaire** et des missions relevant des domaines de la **défense et de la sécurité** au sein des agences régionales de santé



1- Le Point Focal Régional GE



Une permanence de réponse

Fonctionnement H24
7/7 relayé par des
astreintes



Coordonnées mail, téléphone, fax

Missions du Point Focal Régional

- Entrée unique de l'ensemble des signalements d'évènements à impact sanitaire arrivant à l'ARS Grand Est
- Recueil des signalements
- Traçabilité des signalements reçus par l'ARS

Logiciel Si VSS

N°	Date de réception	Qual.	Nature du signal	Dept	Intitulé
109075	30/08/2016		Fièvre typhoïde et fièvre paratyphoïde	54	160830_FTYPHPara_OIQ_Nancy_109075
109057	30/08/2016		RAPASAN (MT ou BMR)	68	Rapatriement_Turquie_HC_COLMAR
109054	30/08/2016		Légionellose	67	Legionellose_67_16_23_KDOX_STRASBOURG

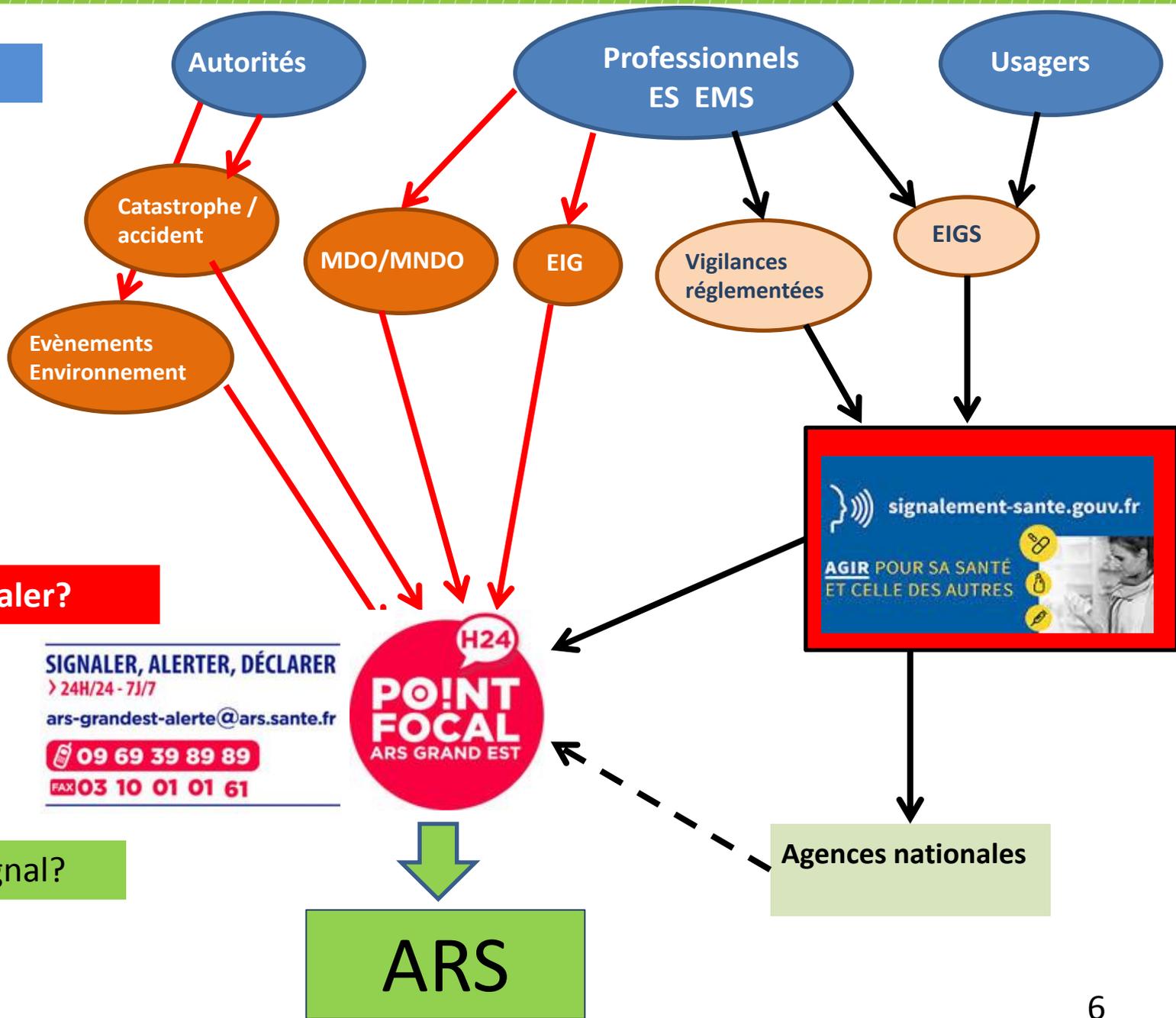
- Orientation des signalements vers les services gestionnaires compétents de l'ARS Grand Est qui en assurent l'analyse et la gestion

Qui signale?

Que signaler?

Comment signaler?

Qui reçoit le signal?



Exemples de signalements

- issus de la veille sanitaire ou environnementale
- accidents ou évènements naturels ou anthropiques pouvant avoir un impact sur l'environnement et la santé
- Issus des ES, EMS, professionnels de santé (IAS – EIG/EIGS)
- issus des systèmes de vigilance
- les tensions sur le système de santé, offre de soins et médicosociale (approvisionnements en produits de santé, tensions dans les services ou en ambulatoire...)
- Signaux et questionnements divers (dont les particuliers...)

2- La Veille Sanitaire en GE



Organisation de la Veille Sanitaire en région Grand-Est

- Régionalisée le 25 septembre 2017
- 4 gestionnaires de veille
- 1 médecin au minimum

→ Tous les signaux doivent arriver au niveau du PFR qui les retransmet aux veilleurs

3- Les signaux dont nous partageons la gestion



Gestion des infections associées aux soins (IAS)

- Signal arrive via e-sin sur la bal de Veille Sanitaire (non pas via le PFR)
- Les signaux e-sin ne sont pas entrés dans SI-VSS
- Gestion par la Veille Sanitaire en lien avec le CPIAS
 - Prise de connaissance des signalements et modifications apportées
 - Demande complément d'information, apport d'éléments, validation clôture
- En cas de nécessité, échanges fréquents avec le CPIAS qui est en lien étroit avec l'établissement

➔ Médecin référent IAS :
Dr Emilie Baro du site de Strasbourg

Gestion des rapatriements sanitaires

- En heures ouvrées
 - Tel EOH
 - Mail EOH et Cpias
- En astreinte
 - Tel service hospitalier
 - Mail EOH si possible et Cpias + Veille Sanitaire

Gestion des cas groupés en EHPAD :

Infections respiratoires aiguës (IRA)

Gastro-entérites aiguës (GEA)

- Réception d'une fiche de signalement ou d'un appel
- Transmission de la fiche au CPIAS et à la Cire
- Gestion du signalement
 - Validation des critères de signalement : 5 cas en 4 jours
 - Date de mise en place des mesures de gestion
 - Nature des mesures de gestion
 - Recherche étiologique
 - Demande d'appui par l'établissement
 - Evaluation des critères de gravité (TA, hospitalisations, décès)

RÉGION GRAND EST

Mise à jour : décembre 2016

Cette fiche a pour objet de signaler rapidement la survenue de cas groupés, d'informer de la mise en place des mesures de gestion et, si nécessaire, de solliciter l'aide de l'Agence régionale de santé (ARS), de l'Antenne régionale de lutte contre les infections nosocomiales (Arlin), du Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CClin) ou des réseaux d'hygiène. Cette fiche permet dans un deuxième temps de compléter les informations sur l'ensemble de l'épisode.

À retourner à l'ARS dès l'identification de l'épisode de cas groupés, même si vous ne disposez pas de l'ensemble des informations demandées.

Par e-mail : ars-grandest-alerte@ars.sante.fr, par tél. : 09 69 39 89 89 ou par fax : 03 10 01 01 61

Attention : la partie « bilan final à la clôture de l'épisode » est à compléter à la fin de l'épisode et à renvoyer dans un second temps avec la courbe épidémique finale.

Critère de signalement : au moins 5 cas de GEA dans un délai de 4 jours parmi les personnes résidentes.

I. SIGNALEMENT

Date du signalement (jj/mm/aaaa) : [] / [] / []

Personne responsable du signalement : Nom : [] Fonction : []

Tél. : [] Fax : []

E-mail : [] @ []

II. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : []

Adresse : []

Code postal : [] Ville : []

N° FINESS (raison sociale) : []

Établissement affilié à un établissement de santé : Oui Non Ne sait pas

Type d'établissement : Ehpad Unité de soins de longue durée Autre : []

Nombre total de résidents : [] Nombre total de membres du personnel : []

III. SITUATION LORS DU SIGNALEMENT DE L'ÉPISODE DE CAS GROUPÉS

Date du début des signes du premier cas (jj/mm/aaaa) : [] / [] / []

Date du début des signes du dernier cas (avant le signalement) (jj/mm/aaaa) : [] / [] / []

	Résidents	Membres du personnel
Nombre de malades	[]	[]
⇒ dont nombre de personnes hospitalisées	[]	[]
⇒ dont nombre de personnes décédées	[]	[]

Tableau clinique	Oui	Non	Ne sait pas
La majorité des malades présentent-ils des vomissements ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La majorité des malades présentent-ils de la diarrhée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certains malades présentent-ils une diarrhée sanglante ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La majorité des malades présentent-ils de la fièvre (>38 °C)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Durée moyenne de la maladie chez les cas : [] jours

Merci de joindre la courbe épidémique obtenue à partir des feuilles de surveillance.

RÉGION GRAND EST

Mise à jour : décembre 2016

Cette fiche a pour objet de signaler rapidement la survenue de cas groupés, d'informer de la mise en place des mesures de gestion et, si nécessaire, de solliciter l'aide de l'Agence régionale de santé (ARS), de l'Antenne régionale de lutte contre les infections nosocomiales (Arln), du Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CClin) ou des réseaux d'hygiène. Cette fiche permet dans un deuxième temps de compléter les informations sur l'ensemble de l'épisode.

À retourner à l'ARS dès l'identification de l'épisode de cas groupés, même si vous ne disposez pas de l'ensemble des informations demandées.

Par e-mail : ars-grandest-alerte@ars.sante.fr, par tél. : 09 69 39 89 89 ou par fax : 03 10 01 01 61

Attention : la partie « bilan final à la clôture de l'épisode » est à compléter à la fin de l'épisode et à renvoyer dans un second temps avec la courbe épidémique finale.

Critère de signalement : au moins 5 cas d'IRA dans un délai de 4 jours (en dehors des pneumopathies de déglutition) parmi les personnes résidentes.

I. SIGNALEMENT

Date du signalement (jj/mm/aaaa) : / /

Personne responsable du signalement : Nom : Fonction :

Tél. : Fax :

E-mail : @

II. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° FINESS (raison sociale) :

Établissement affilié à un établissement de santé : Oui Non Ne sait pas

Type d'établissement : Ehpad Unité de soins de longue durée Autre :

Nombre total de résidents : Nombre total de membres du personnel :

dont vaccinés contre la grippe : dont vaccinés contre la grippe :

III. SITUATION LORS DU SIGNALEMENT DE L'ÉPISODE DE CAS GROUPÉS

Date du début des signes du premier cas (jj/mm/aaaa) : / /

Date du début des signes du dernier cas (avant le signalement) (jj/mm/aaaa) : / /

	Résidents	Membres du personnel
Nombre de malades	<input type="text"/>	<input type="text"/>
⇒ dont nombre de personnes hospitalisées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
⇒ dont nombre de personnes décédées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de vaccinés contre la grippe chez les malades	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Présence de critères d'intervention : Oui Non

Si oui : (plusieurs réponses possibles)

- demande d'aide de l'établissement 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
 3 décès en moins de 8 jours absence de diminution de l'incidence dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle

Tableau clinique	Oui	Non	Ne sait pas
La majorité des malades présentent-ils de la toux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La majorité des malades présentent-ils de la fièvre (>38 °C) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Durée moyenne de la maladie chez les cas : jours

Merci de joindre la courbe épidémique obtenue à partir des feuilles de surveillance.

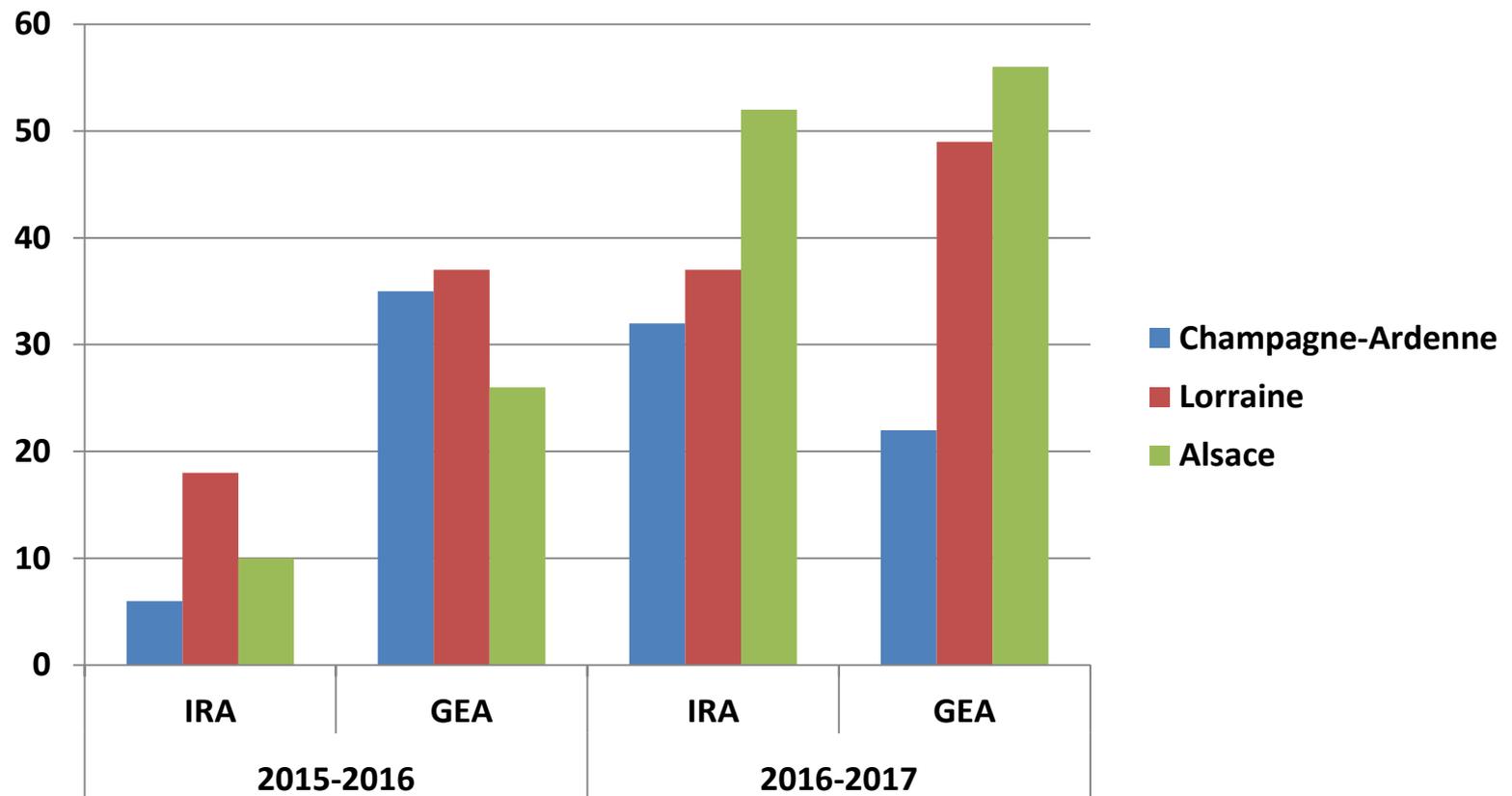
Gestion des signaux IRA/GEA en EHPAD

- Demande du formulaire de clôture au plus tard dans les 10 jours après le dernier cas
- Transmission du formulaire de clôture au CPIAS et à la Cire
- Critères justifiant un appui du CPIAS et/ou de la Cire (Cellule d'intervention en région – Santé Publique France)
 - Demande de l'établissement
 - 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
 - 3 décès ou plus attribuables à l'épisode infectieux en moins de 8 jours
 - Absence de diminution de l'incidence des nouveaux cas dans la semaine suivant la mise en place des mesures de gestion
 - Taux d'attaque élevé

Hiver 2016-2017 : surveillance renforcée des cas groupés d'IRA

- 10/01/17 : demande du CORRUSS (Centre opérationnel de réception et de régulation des urgences sanitaires et sociales)
 - En cette période de phase épidémique de grippe touchant particulièrement les personnes âgées, il est demandé aux ARS de réaliser sans délai un signalement au CORRUSS pour toute difficulté majeure, en particulier les cas groupés d'IRA qui répondent à au moins l'un des 3 critères suivants :
 - 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
 - 3 décès ou plus attribuables en moins de 8 jours
 - absence de diminution de l'incidence des nouveaux cas dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle

Signalements de cas groupés d'IRA et de GEA en collectivités de personnes âgées pour les saisons hivernales 2015/2016 et 2016/2017





Merci de votre attention

Lien vers le sire ARS pour télécharger les formulaires IRA/GEA (Pack outils IRA/GEA) :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/surveiller-et-gerer-les-epidemies-dans-les-ehpad-gea-ira>